



Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'Aquilon

Volume 40 numéro 34
12 septembre 2025

Envoi de publication – enregistrement n° 10338 C.P. 456 Yellowknife NT X1A 2N4



Répit fragile

À LIRE PAGE 3

(COURTOISIE)



À LIRE EN PAGE 6

(COURTOISIE MARION PERRIN)



À LIRE EN PAGE 8

(COURTOISIE ULI NOWLAN)

Retraité.e.s, faites le plein d'activités cette année!

Les grizzlis sont-ils en danger aux TNO?



www.mediastenois.ca
contact@mediastenois.ca
5016 48^e Rue, C.P. 456,
Yellowknife, NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Direction :	Nicolas Servel	Journalistes :	Cristiano Pereira	Annonces publicitaires et publiereportages :
Responsable éditoriale :	Cécile Antoine-Meyzonnade		Nelly Guidici	marketing@mediastenois.ca
Maquette :	Patrick Bazinet	Activités culturelles :	Élodie Roy	Représentation territoriale GTNO :
				North Creative advertising@northagency.ca

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété de Médias ténois subventionnés par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur.e et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.e. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abrégier tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de Réseau.Presse et applique la graphie rectifiée. N° ISSN 0834-1443



FIER MEMBRE

PARTENAIRES DE L'ARCTIQUE



L'ÉDITORIAL

Cécile Antoine-Meyzonnade, Responsable éditoriale

[ÉCOUTEZ L'ÉDITO](#)

Avenir à maîtriser

Cet été encore, les forces vives du territoire se sont acharnées, bravant les feux qui menaçaient les communautés. Au moment de l'écriture de ces lignes, les incendies ne sont pas encore derrière nous ; les TNO – tout comme certaines parties du Canada – subissent toujours la dure réalité créée par le changement climatique. Jean Marie River et Fort Simpson restent sous la menace d'un feu difficile à contenir, Fort Providence attend le retour de ses habitants après des semaines d'évacuation. Les habitant.e.s de Whiti reprennent désormais le chemin du retour et retrouvent une vie normale bien que sous surveillance. Car le répit est fragile, temporaire et on ne prend aucun risque en annonçant avec assurance que des crises similaires vont se répéter. Alors, soyons prêt.e.s, mettons-nous à la place des personnes évacuées, compre-

nons leur peur, leur confusion et, parfois même, leur sentiment d'abandon.

Ce dernier s'est d'ailleurs exprimé à travers la colère de Michael McLeod, lui-même évacué de Fort Providence. Pour cet ancien député fédéral, oui, les pompiers ont sauvé des communautés. Oui, des centaines de feux ont été maîtrisés. Sa critique ne vise pas les hommes et les femmes sur les lignes de feu : elle vise l'organisa-

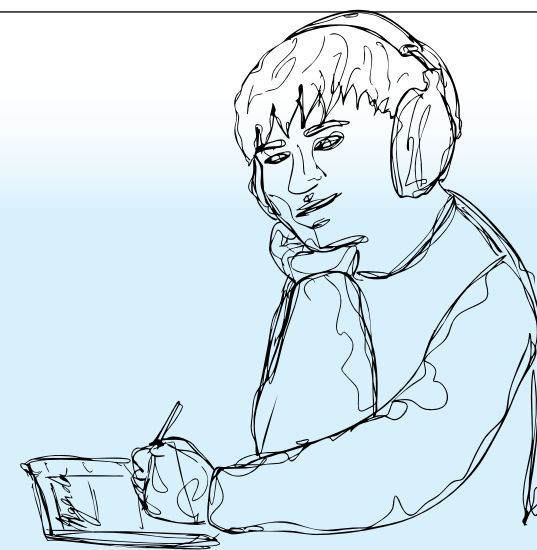
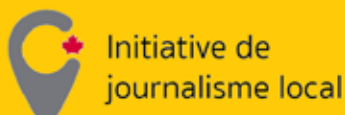
tion, la capacité d'anticiper, la lenteur des alertes, l'absence de clarté pour des familles entières contraintes à l'exil. Dans ces conditions, la confiance s'érode.

En réponse, le gouvernement des TNO a tenu à rappeler le dévouement des équipes, a insisté sur l'ampleur de la tâche. D'autres députés appellent de leur côté à une réforme de la gestion des urgences. Car ce qui s'est joué cet été dépasse la seule lutte tech-

nique contre les flammes. C'est la gestion humaine, l'accueil des aînés, le soutien logistique aux familles, la transparence des décisions qui font défaut. Chaque heure d'hésitation se transforme en anxiété supplémentaire pour toutes et tous. En prévision des flammes à venir, les gouvernants d'aujourd'hui et ceux de demain auront la lourde tâche d'assurer la sécurité des populations sans laisser personne de côté.



Médias ténois bénéficie du programme de stage en médias communautaires qui contribue à l'embauche et à la formation de la relève des médias communautaires



L'Agenda d'Élodie

[ÉCOUTEZ L'AGENDA](#)

Course dans la boue

📅 13 SEPTEMBRE 2025

La *Mud run* revient à Yellowknife, toujours aussi boueuse et amusante. Organisé pour [soutenir l'achat d'équipements de lutte contre le cancer à l'hôpital Stanton](#), l'événement invite les participants à courir, marcher ou même ramper dans la boue. Les frais d'inscription sont réduits cette année, et de nombreux prix incitatifs sont à gagner, allant de chandails officiels aux ensembles Yeti. Le meilleur collecteur de fonds remportera même un voyage pour deux à Edmonton. Les inscriptions sont closes, mais tu peux toujours contribuer en encourageant les participants. Alors, à tous ceux qui vont se salir pour une bonne cause, bonne chance et bonne course !

Course Terry Fox

📅 14 SEPTEMBRE 2025

Chaque année, [Yellowknife se joint au mouvement mondial pour honorer la mémoire de l'athlète militant canadien Terry Fox](#) et soutenir la recherche sur le cancer. En 2024, la ville s'est démarquée parmi les meilleurs collecteurs de fonds du pays, contribuant à faire rayonner l'héritage de Terry. Cette course non compétitive, ouverte à tous, rassemble des centaines de participants dans une ambiance solidaire et inspirante. L'édition de cette année aura lieu ce dimanche au Multiplex. Il est déjà possible de s'inscrire, de faire un don et de se procurer le t-shirt officiel de l'événement.

Classe de danse

📅 18 SEPTEMBRE 2025

Le [Yellowknife dance collective \(YDC\)](#) propose une séance de 35 minutes accessible aux débutants. Le cours comprend un échauffement, une courte chorégraphie et un retour au calme, avec des mouvements doux pour réveiller le corps. L'objectif est de faire le plein d'énergie et de détente, comme après un bon étirement matinal ou une tasse de café. Cette activité offre une belle occasion de bouger dans une ambiance accueillante et bienveillante. Si ça t'intéresse, le prix est de 15 \$ pour les membres du YDC et de 25 \$ pour les non-membres.

Collaborateurs de cette semaine
Oscar Aguirre, Denis Lord,
Juliana Orthlieb

Retour à Whatì, attente à Jean Marie River et retour annoncé à Fort Providence

Les incendies continuent de menacer plusieurs communautés du territoire. Si Whatì a pu amorcer son retour, Fort Providence prépare désormais la réintégration de ses résidents, tandis que Jean Marie River demeure en alerte.



Avec la chaleur et les vents qui compliquent la lutte, des opérations se poursuivent afin de sécuriser les communautés. (Courtoisie)

Cristiano Pereira
IJL – Réseau.Presse – L’Aquila

DERNIÈRES MISES À JOUR
MARDI 9 SEPTEMBRE, AVANT PUBLICATION

Le feu qui progresse entre Jean Marie River et Fort Simpson reste l’un des plus difficiles à contenir, menaçant directement les deux communautés du Dehcho. Localisé à seulement 15 kilomètres au nord-ouest de Jean Marie River et tout près de la route 1, il s’étend à présent sur plus de 41 000 hectares. Bien que le feu ne se soit pas rapproché de la communauté au cours des dernières 24 heures, une alerte d’évacuation reste en vigueur. À quelques kilomètres de là, Fort Simpson reste vigilant : le foyer le plus actif brûle à seulement trois kilomètres à l’est du fleuve Liard, mais les autorités jugent que la rivière offre pour l’instant une barrière naturelle solide.

Sous haute surveillance

Les conditions météo des derniers jours offrent un certain répit, avec davantage d’humidité et des vents modérés, mais la situation demeure fragile. « Jean Marie River et Fort Simpson sont aujourd’hui notre priorité », a confirmé à Médias ténois Thomas Benthams, agent d’information sur les feux de forêt pour Environnement et Changement climatique. Des opérations d’allumage dirigé ont été planifiées pour réduire le combustible à proximité de la route 1. L’objectif est clair : empêcher

toute propagation vers l’ouest, où la route et le fleuve constituent des lignes de défense cruciales.

Sur le terrain, les ressources sont considérables : cinq hélicoptères, trois équipes de pompiers de forêt et des spécialistes des opérations de brûlage soutiennent les lignes de confinement. Des gicleurs demeurent installés dans la communauté de Jean Marie River, prêts à être activés si nécessaire. De l’autre côté du Liard, des protections ont aussi été mises en place pour sécuriser les cabanes et infrastructures. Pour l’heure, aucune maison n’a été perdue.

Retour annoncé

À Fort Providence, le feu SS014, déclenché par la foudre le 7 juillet, couvre désormais plus de 114 000 hectares. Toujours classé hors de contrôle, il n’est qu’à 900 mètres de la communauté.

Jusqu’à présent, les habitants demeurent sous ordre d’évacuation, même si les équipes constatent des avancées encourageantes. Les coupe-feux tracés autour du village ont été consolidés avec l’appui de bulldozers et d’équipes au sol. Les avions-citernes effectuent des largages quand la visibilité le permet. Pour la première fois, les arroseurs et canons à eau installés en urgence sont en cours de retrait. « Nous sommes convaincus que les lignes tiendront. C’est une première étape pour préparer le retour des résidents », précisait encore mardi Thomas Benthams.

En fin d’après-midi, mardi 9 septembre, Susan Christie, agente principale d’administration du hameau de Fort

Providence, a confirmé la nouvelle tant attendue : les évacués pourront regagner leur communauté dès jeudi midi.

La maison, enfin

À Whatì, le soulagement est palpable. Le feu ZF048, qui avait tenu la communauté sous pression depuis août, est désormais contenu dans les zones les plus critiques. Tous les résidents ont pu rentrer à partir du samedi 6 septembre.

« Nous avons réussi à stopper le feu avant qu’il n’atteigne le village. Les habitants peuvent rentrer, mais ils doivent rester prudents », avertit Benthams. La présence de fumée, d’arbres instables et de sols encore brûlants, demeure un danger. « Nous demandons aux gens d’éviter les zones brûlées et de laisser les équipes travailler en sécurité. »

Des équipes restent sur place pour surveiller et éteindre les points chauds. Le matériel sera progressivement retiré dans les prochains jours.

Malgré ces progrès, la situation demeure fragile. Au 9 septembre, 102 incendies restent actifs sur le territoire, dont 85 hors de contrôle. Les responsables préviennent que la hausse des températures et les vents des prochains jours mettront à l’épreuve les lignes établies autour des communautés. M. Benthams insiste : « Les menaces ont été réduites, mais il reste du travail. Nous continuons à sécuriser les coupe-feux et à surveiller la progression. »

Michael McLeod dénonce une « honte » dans la lutte aux feux

Lors d'une prise de parole au centre d'évacuation de Hay River, l'ancien député fédéral a exprimé sa colère face à la gestion des feux. La députée Sheryl Yakeleya partage aussi cette critique, dénonçant une réponse trop tardive.

Cristiano Pereira
IJL – Réseau.Presse – L'Aquilon

Pour la première fois depuis son arrivée à la tête du gouvernement, le premier ministre RJ Simpson a été directement pris à partie pour sa gestion des feux de forêt. La scène s'est déroulée la semaine dernière au centre d'évacuation de Hay River et a rapidement circulé dans une vidéo sur les réseaux sociaux : l'ancien député fédéral Michael McLeod, résident de Fort Providence et lui-même évacué, n'a pas mâché ses mots.

« Allez-vous envisager de redonner la responsabilité de la lutte contre les incendies au gouvernement fédéral pour qu'il nous aide ? » a-t-il lancé. Devant une salle attentive, M. McLeod a accusé le GTNO d'inaction : « Vous ne nous fournissez rien pour prévenir les feux, rien. Pas une goutte de retardant dans ma communauté, pas un seul largage de bombardier d'eau. C'est une honte. Vous n'êtes pas capables. C'est évident que vous n'êtes pas capables. »

Il conclut en réitérant sa demande : « Allez-vous envisager de redonner l'argent et de renvoyer cette responsabilité au gouvernement fédéral pour qu'il assure notre sécurité ? »

La réponse de RJ Simpson

Dans une déclaration écrite envoyée à Médias ténois, RJ Simpson a reconnu entendre la colère des évacués, mais a défendu l'action de ses équipes.

Il souligne que « les évacués à travers les Territoires du Nord-Ouest vivent un stress immense » et que « la frustration exprimée par certains résidents de Fort Providence est compréhensible ». Difficile, dit-il, de trouver du réconfort quand « sa maison et sa communauté sont menacées ».

Le premier ministre rappelle toutefois sa confiance envers pompiers et intervenants : « J'ai une pleine confiance envers nos pompiers forestiers et urbains, nos intervenants d'urgence et nos employés de soutien. Ils ont travaillé sans relâche dans des conditions extrêmement difficiles et ont réussi à contrôler ou éteindre plus



Michael McLeod, ancien député fédéral et résident de Fort Providence, a qualifié la gestion territoriale des incendies de « honte » (Photo Cristiano Pereira)

d'une centaine de feux cette saison. Leur professionnalisme et leur dévouement ont protégé nos communautés. »

Il assure enfin que toutes les ressources continueront d'être mobilisées et promet qu'« une fois la saison terminée, nous tirerons les leçons pour renforcer notre programme ».

Ministre Macdonald insiste sur la sécurité

Le ministre de l'Environnement, Jay Macdonald, a, lui aussi, transmis une réponse écrite. Selon lui, les pompiers et les équipes d'urgence « travaillent jour et nuit » et leur action a permis de contenir ou de maîtriser plus de cent feux, tout en gérant des dizaines d'incidents sur le plus vaste territoire de réponse au pays.

Il explique que les opérations vont bien au-delà de simples mesures ponctuelles : il s'agit d'une lutte « professionnelle et coordonnée à grande échelle », incluant

la protection des maisons et des infrastructures.

M. Macdonald comprend l'impatience des évacués, notamment à Fort Providence, Whati et Jean Marie River, mais insiste : « Chaque occasion sécuritaire pour déployer des ressources a été saisie. » Les bombardiers d'eau, rappelle-t-il, ne peuvent intervenir que si les conditions de sécurité et de visibilité le permettent. Pour lui, la gestion des feux relève d'abord du territoire, qui dispose de l'expertise et des partenariats nécessaires, tout en sollicitant du soutien national si besoin.

Députée Yakeleya critique la lenteur

Sheryl Yakeleya, députée du Dehcho élue à Fort Providence, a passé plusieurs jours aux côtés des évacués à Hay River. Elle partage en partie la colère de Michael McLeod et estime que l'évacuation aurait pu être évitée si la réaction avait été plus rapide. « Le feu était encore loin de la

communauté pendant un bon moment, mais on aurait pu agir plus vite », a-t-elle confié à Médias ténois par téléphone.

Elle décrit le départ comme confus et angoissant : beaucoup de résidents ne savaient pas où dormir ni comment se nourrir. « C'était presque le chaos au début », résume-t-elle, ajoutant que les plus vulnérables n'ont pas reçu assez d'aide dans les premières heures. Les conditions dans l'arène, froid et inconfortable, ont été particulièrement dures pour les aînés.

La députée tient néanmoins à souligner la solidarité : des jeunes bénévoles se sont mobilisés pour aider les personnes âgées et les familles, tandis que des résidents distribuaient couvertures et denrées. Elle salue aussi l'appui de la Première Nation de Kátl'odeeche et de la Ville de Hay River. « Les gens se sont mobilisés, et les évacués sont reconnaissants de ces gestes », dit-elle.

Plus de clarté réclamée

Pour Kieron Testart, député de Frame Lake, la gestion des urgences doit être repensée en profondeur : « Tout le système doit être revu avec des déclencheurs clairs. »

Selon lui, les dirigeants locaux doivent être mieux outillés pour décider, mais le GTNO doit aussi assumer son autorité pour garantir de bonnes décisions. Il critique le « yoyo des alertes », souvent annoncées trop tard, et réclame un remboursement intégral des évacués ainsi qu'un hébergement adapté pour les aînés, familles et personnes handicapées. « Les gens demandent mieux à leur gouvernement », conclut-il.

Shauna Morgan, députée de Great Slave, appelle de son côté à distinguer la lutte technique contre les feux de la gestion des évacuations, qui concerne plutôt la communication et la logistique. « Il faut séparer ces deux évaluations », insiste-t-elle.

Elle rappelle que des bilans indépendants sont réalisés après chaque saison et souligne l'importance de vérifier combien des recommandations de 2023 ont été mises en œuvre cette année.

LE PACTE DE L'EAU

ÉCOUTEZ L'ÉPISODE 2 MAINTENANT

Médias ténois

La santé, talon d'Achille de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée

Encore une fois, la santé est au cœur du rapport annuel du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée, Andrew E Fox. [Le rapport annuel 2024-2205](#) est rendu public simultanément au lancement d'une [consultation](#) sur la révision de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

Denis Lord
IJL – Réseau.Presse – L'Aquilon

Pour l'essentiel, le travail du commissaire est de recevoir et d'examiner les plaintes liées aux atteintes à la vie privée et à l'adéquation des réponses des organismes publics aux demandes d'accès à l'information.

180 des 247 dossiers ouverts en 2024-2025 sont liés à la [Loi sur les renseignements sur la santé](#) et cinq des six recommandations du commissaire Fox visent la santé.

Cette loi « concerne les règles sur la protection de la vie privée parce qu'évidemment, les informations sur la santé sont très sensibles, explique Andrew E Fox. Les dépositaires de données sur la santé sont obligés de nous rapporter les atteintes à la vie privée. [...] Ça peut être quelque chose d'aussi simple que d'envoyer un fax à la mauvaise clinique, au mauvais laboratoire, etc. Le nombre peut être assez significatif. »

Grâce à cette loi, explique M. Fox, le gouvernement a davantage l'obligation de dévoiler les atteintes à la vie privée dans le domaine de la santé. Bien plus qu'en éducation, par exemple, avec la [Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée](#).

La taille de l'appareil administratif de la santé explique également la prépondérance des dossiers. « À elle seule, précise le commissaire, l'Administration des services de santé et des services sociaux des TNO, compte pour 25 % du service public. C'est une organisation massive pour les Territoires. [...] La plupart des atteintes à la vie privée sont le fait d'erreurs commises par des personnes. »

Les recommandations en santé

Pour améliorer l'accès à l'information et à la protection de la vie privée en lien avec la santé, le commissaire préconise la diminution, sinon l'abolition, de l'usage des télécopieurs pour transmettre des renseignements médicaux personnels. Il recommande que la Loi sur les renseignements sur la santé soit modifiée pour obliger les dépositaires de renseignements à informer le commissaire de la mise en œuvre des recommandations acceptées. M. Fox suggère qu'une formation en matière de protection de la vie privée soit donnée annuellement aux employés. Il recommande aussi l'évaluation des répercussions sur la vie privée pour tout nouveau système d'information ou toute nouvelle technologie de communication nécessitant la collecte, l'utilisation ou la divulgation de renseignements personnels sur la santé.

À noter, la [consultation publique](#) sur la révision de la [Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée](#) se termine le 29 septembre.

« J'ai préparé un nombre de propositions que j'ai fourni au ministère de la Justice », commente Andrew E Fox, qui termine en 2025 son mandat quinquennal, et se dit prêt à continuer le travail. Il n'a cependant pas précisé ses propositions, hormis que certaines visent à rendre la loi plus claire et plus efficace.



Le commissaire Andrew E Fox a déposé des recommandations supplémentaires pour la révision de la [Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée](#) (Courtoisie GTNO)

La consultation sur la révision de la Loi sur les renseignements sur la santé devrait commencer le 25 octobre prochain.

Un Bureau incontournable

Le commissaire considère que le système d'accès à l'information et de protection de la vie privée aux Territoires du Nord-Ouest manque de ressources à tous les niveaux « Certains employés semblent ne pas être conscients que la loi s'applique aux documents qu'ils créent, déplore-t-il dans son rapport. Les outils de gestion et de sécurité des dossiers sont accessibles, mais sous-utilisés. La formation est dispensée, mais n'est pas suivie d'effet ; [...] les dirigeants ne prennent pas leurs obligations au sérieux en la matière. »

M. Fox fait cependant l'apologie du Bureau, malgré l'augmentation des retards de réponses et des services non prodigués à certains organismes publics.

Le Bureau – qui offre notamment des services en français – sert de point de contact au public pour ses demandes et fournit de l'assistance aux ministères. Il vient d'engager deux personnes supplémentaires.

« Chaque année, je fais la recommandation de donner plus de ressources au bureau. [...] Je suis content de voir que ça a fonctionné. C'est un très bon modèle pour l'accès à l'information parce qu'il a une expertise qui lui permet de faire mieux et plus vite pour servir le public et le gouvernement. »

Les changements, cependant, se constateront plus tard. « Tu ne peux pas juste avoir quelqu'un sur une chaise et lui dire : "Vas-y !" Il y a de vraies complexités dans le travail d'accès à l'information. [...] Mais dans six mois, il y aura des raisons d'avoir des attentes. »

APPEL AUX CANDIDATURES

Aidez la cause des femmes!

La ministre responsable de la condition de la femme lance un appel aux candidatures et aux nominations pour siéger au Conseil sur la condition de la femme des Territoires du Nord-Ouest et représenter les régions du Sahtú, du Dehcho et des Tłı̨chǫ.

Le Conseil sur la condition de la femme des Territoires du Nord-Ouest (TNO) a été créé en vertu de la *Loi relative au Conseil sur la condition de la femme* des TNO, en avril 1990. Les membres du Conseil sont désignés par la ministre responsable de la condition de la femme aux TNO. Le Conseil représente les différentes régions et cultures des TNO. Son mandat est de favoriser l'égalité des femmes en :

- formulant des conseils pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest;
- facilitant la recherche;
- sensibilisant le public;
- défendant les intérêts de toutes les femmes;
- aidant les groupes de femmes et d'autres groupes qui s'intéressent aux préoccupations des femmes.

Le mandat d'un membre peut durer jusqu'à trois ans.

Les nominations ou les candidatures aux postes de représentantes pour les régions du Sahtú, du Dehcho et des Tłı̨chǫ doivent être envoyées à Teresa_Joyce@gov.nt.ca.

La date limite de soumission des nominations ou des dossiers de candidature est le 22 septembre 2025 à 17 h.



Des participants réunis au Collège nordique, à Yellowknife, lors d'une activité du nouveau projet destiné aux francophones de 50 ans et plus. (Courtoisie Marion Perrin)

Si vous avez plus de 50 ans, des activités francophones vous sont offertes !

Né d'un besoin exprimé par la communauté, ce projet redonne aux aînés francophones des occasions de se retrouver et de bouger ensemble à Yellowknife. Les activités gratuites attirent déjà de nouveaux participants.

Cristiano Pereira
IJL – Réseau.Presse – L'Aquilon

La Fédération franco-ténoise (FFT) vient de lancer une programmation destinée aux francophones de 50 ans et plus. Ce projet vise à encourager la participation sociale, l'inclusion et la sensibilisation aux enjeux des aînés dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'initiative ne sort pas de nulle part. « Pendant quelques années, un projet bénévole proposait des activités aux francophones de 50 ans et plus. Mais faute de financement et après le départ de la personne qui le coordonnait, les activités ont cessé », rappelle Margaux Salles, coordinatrice de projets au Réseau TNO Santé de la FFT. Pourtant, le besoin de se retrouver et de partager en français est resté très présent.

C'est sur cette base qu'une demande de financement a été déposée auprès d'EDSC. L'objectif : relancer une programmation structurée et durable. Une consultation menée à l'automne 2024 auprès d'anciens participants a permis de cibler les attentes et d'adapter l'offre aux réalités actuelles.

Plusieurs activités proposées

Le projet mise sur une programmation variée, mêlant activité physique et ateliers. Les participants peuvent suivre des cours



Margaux Salles, coordinatrice de projets au Réseau TNO Santé, présente la nouvelle programmation destinée aux francophones de 50 ans et plus. (Courtoisie Marion Perrin)

de yoga toutes les deux semaines avec Anne-Marie Guedon au Collective soul space, mais aussi des séances de sport au Racquet Club, ouvertes également à quelques nouveaux arrivants pour favoriser l'inclusion. L'hiver, ski de fond et sorties en raquettes seront au programme.

Les ateliers, eux, explorent plusieurs volets : santé, droits, cuisine ou encore art-thérapie. L'été dernier, les participants ont entretenu un jardin communautaire.

Cet automne, un atelier de cuisine animé par France Benoit mettra en valeur le kale, tandis que l'hiver sera marqué par des séances d'art-thérapie avec Marie-Christine Aubrey.

« La diversité des activités est un atout majeur », souligne Margaux Salles. Elle estime que cette variété permet de toucher différents intérêts, de favoriser le bien-être global et d'encourager une vie active et inclusive.

Dynamique en croissance

Aujourd'hui, le groupe rassemble près de vingt personnes, dont une dizaine de participants réguliers. « Lors de notre dernier repas, 16 personnes étaient présentes, dont six nouveaux venus, signe que le projet attire toujours plus de monde », se réjouit la coordonnatrice. L'ambition est de consolider cette dynamique et de l'élargir grâce au bouche-à-oreille.

Les retours sont positifs : plusieurs participants apprécient la convivialité des rencontres, d'autres soulignent l'opportunité d'essayer gratuitement de nouvelles activités. « L'ambiance conviviale encourage non seulement la participation, mais aussi l'envie de s'impliquer et de partager ses propres savoirs avec le groupe », observe M^{me} Salles.

Une voix nationale

La FFT porte aussi cette initiative à l'échelle nationale. En tant que membre de la Fédération des aînés et aînées francophones du Canada (FAAFC), elle représente les aînés des Territoires du Nord-Ouest à cette table. Une manière de rappeler que, même au Nord, la voix des francophones de 50 ans et plus compte dans les grandes discussions sur le vieillissement et l'inclusion. Le projet est rendu possible grâce au financement d'Emploi et Développement social Canada (EDSC).

Ébréchée, une création théâtrale nordique francophone en plein air

Le 3 septembre, au crépuscule, la plage du parc Fred Henne s'est transformée en scène vivante pour une présentation unique d'*Ébréchée*, la pièce en chantier d'Amber O'Reilly. L'évènement prenait la forme d'une pratique ouverte : une poignée de spectateurs étaient invités à découvrir quelques scènes et à partager leurs impressions, dans une atmosphère intime et participative.

Élodie Roy

Ce 3 septembre, le rendez-vous était donné au parc Fred Henne vers 19 h. Nous étions une dizaine d'invités, chanceux de pouvoir assister aux scènes 2 à 5 – sur dix – de la pièce *Ebréchée*. Déambulant d'un espace à l'autre, nous suivions Astride et Fred, frère et sœur en deuil et découvrons leurs conflits, leurs silences et leurs blessures. La nature environnante jouait un rôle central. La première scène : une table et deux chaises installées directement les pieds dans l'eau. Les deux comédiens utilisaient les vagues comme une métaphore puissante. Leur mouvement incessant traduisait à la fois la fragilité de la relation fraternelle et l'état troublé de l'esprit d'Astride, ballottée entre obsession et vulnérabilité.

« J'ai voulu représenter une parcelle de ma réalité, celle de vivre avec un trouble obsessionnel compulsif, confie Amber O'Reilly. La pièce explore aussi comment la nature peut devenir un remède ou un allié face aux défis de santé mentale. »

Nature et marionnettes

À chaque halte, les frontières entre réel et imaginaire se brouillaient : des marionnettes surgissaient, des sons inattendus résonnaient dans le vent et le sable sous nos pas nous rappelait que nous faisons partie intégrante de l'expérience. Cette proximité donnait une dimension presque spirituelle à la soirée. « Je voulais que la nature devienne une partenaire de jeu, qu'elle respire avec les personnages et dialogue avec leurs émotions », explique Amber.

Échanges avec le public

Après la présentation, Amber O'Reilly et son équipe ont pris le temps d'échanger avec nous. Elle a expliqué comment *Ebréchée* explore le trouble obsessionnel compulsif, mais aussi le rapport complexe que nous entretenons avec la nature : tantôt oppressante, tantôt guérissante. Ce moment de dialogue, simple et sincère, nous a permis de



Toutes les personnes participantes à la création de la nouvelle pièce *Ébréchée*. À partir de la gauche, Benjamin Lavigne (conception sonore), Sophie Gareau-Brennan (co-mise en scène), Ketsia Vainadine Saint-Val (interprète), Miracson Saint-Val (interprète), Yann Lacoste (interprète), Clémence Roy-Darisse (interprète). (Photo Élodie Roy)

mesurer à quel point cette œuvre en devenir est nourrie de vécu personnel et de réflexion collective.

En quittant la plage, nous avons le sentiment d'avoir partagé quelque chose

de rare : un fragment d'intimité artistique, à la fois émouvant et profondément nordique. Ceci était plus qu'une répétition, *Ebréchée* nous a invités à rêver, à réfléchir et à ressentir ensemble.

150 ANS DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA

La Cour suprême du Canada est unique au monde : en plus d'être bilingue, elle est le seul tribunal de dernière instance bijuridique, c'est-à-dire qu'il y coexiste les deux traditions juridiques coloniales du pays, soit la common law d'Angleterre et le droit civil de France.

Les décisions de la Cour suprême ont une incidence sur l'ensemble des politiques publiques canadiennes. Elles sont sans appel. Mais cela n'a pas toujours été le cas...

Le système de justice au Canada

La naissance de la Cour suprême

Avec la Confédération, en 1867, le nouveau parlement fédéral peut créer une « cour générale d'appel pour le Canada ». L'imposant mandat suscite de vifs débats.

La formule qui sera retenue en 1875 proviendra de Télesphore Fournier, ministre de la Justice et futur juge de la Cour suprême : les cours d'appel provinciales seront maintenues, mais le tribunal central aura l'autorité définitive sur les questions judiciaires afin d'assurer une application uniforme de la loi au pays. De plus, le tiers des juges devra venir du Québec.

Véritablement suprême

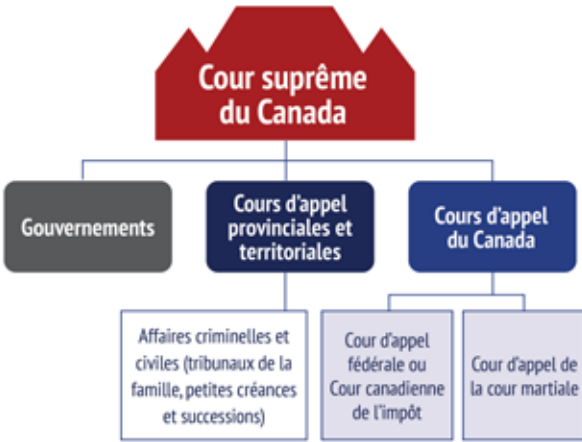
Au moment de sa fondation, la Cour suprême n'est cependant pas le plus haut tribunal du pays. Le comité judiciaire du Conseil privé du Royaume-Uni demeure la cour de dernière instance du Commonwealth – donc du Canada. Il est même possible de s'adresser directement à celui-ci pour contester la décision d'une cour d'appel provinciale.

La Cour suprême finira par s'affranchir du Conseil privé en deux temps : en 1933 pour les matières criminelles, puis en 1949 pour les affaires civiles. C'est à ce moment que la Cour suprême devient réellement la cour de dernière instance du Canada.

Puis, vient le rapatriement de la Constitution, en 1982. La nouvelle *Loi constitutionnelle* comprend une *Charte des droits et libertés*, un outil judiciaire puissant dont la Cour suprême est la gardienne.

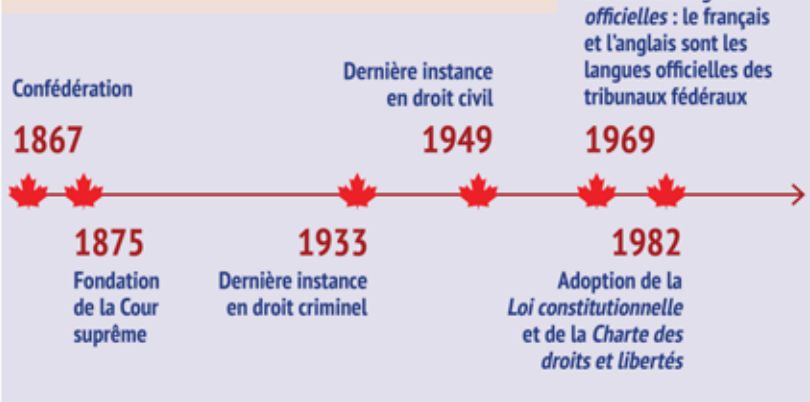
Les tribunaux au Canada

Le plus haut tribunal du pays est nourri par les diverses instances judiciaires du Canada et des provinces.



- À la demande des gouvernements, la Cour suprême se penche sur la validité constitutionnelle de projets de loi. P.ex. la sécession d'une province ou le mariage entre personnes de même sexe.
- Lorsque les dossiers viennent des cours d'appel des provinces ou territoires, trois juges s'assurent que l'appel est d'intérêt public et qu'il fera avancer le droit, au pays.

La Cour suprême du Canada, au fil du temps



Pour en savoir plus, scannez le code QR.



Dans les TNO, le grizzli demeure peu étudié

ÉCOUTEZ ZONE ARCTIQUE

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les grizzlis semblent nombreux, notamment dans les monts Mackenzie. Pourtant, faute d'études régulières et d'estimations récentes, leur véritable état de conservation demeure incertain.

Nelly Guidici

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la législation de [la chasse au grizzli diffère de celle de son voisin, le Yukon](#). Parmi les six juridictions qui divisent les TNO, la chasse au grizzli n'est autorisée que dans le nord, dans les régions de Fort McPherson, Aklavik, Inuvik, Tuktoyaktuk et Paulatuk.

Dans les monts Mackenzie qui forment une chaîne de montagnes située à la frontière entre le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, elle n'est pas autorisée aux personnes non résidentes. Alors même que leur population est présentée comme abondante par l'Association des pourvoyeurs des monts Mackenzie (Association of Mackenzie Mountains Outfitters — AMMO), le grizzli est le seul prédateur qui ne peut pas être chassé. L'ours noir, le glouton (aussi appelé carcajou) et le loup peuvent en outre être chassés par des personnes n'habitant pas la région.

L'association précise, sur son site internet, que « le glouton et l'ours noir ne sont chassés que très rarement ».

En mai 2021, une étude financée par Environnement et changement climatique Canada et l'organisme NatureServe Canada s'est concentrée sur le grizzli à l'échelle nationale. Cette étude de 70 pages indique que la situation des grizzlis aux TNO n'est pas inquiétante : « Les meilleures informations disponibles suggèrent qu'il n'y a aucune preuve de déclin et que la population est tout au moins stable, avec des augmentations locales probables dans les montagnes Mackenzie, certaines parties de la région continentale du territoire des Inuvialuit, et très certainement dans l'archipel arctique (bien que les densités restent très faibles). La seule exception de disparition locale sur le territoire semble provenir des zones du sud du Dehcho, immédiatement au nord de la frontière de l'Alberta. »

Tavis Molnar est propriétaire de la compagnie Arctic Red River Outfitters et président de AMMO. D'après lui, « les grizzlis sont absolument abondants dans les montagnes Mackenzie et il est courant pour nos clients d'apercevoir 10 à 20 grizzlis à chaque excursion ».

LA SURVEILLANCE DE LA FAUNE

Les compagnies de pourvoyeurs aident le gouvernement des TNO à collecter des données sur cette espèce, selon M. Molnar. En effet, chaque fois qu'un grizzli est abattu, les chasseurs doivent remettre la mâchoire inférieure ou une dent postcanine intacte à un agent de la faune.

Les pourvoyeurs ont développé un sens de l'observation et une proximité avec la faune. Leurs connaissances et observations, année après année, permettent au

gouvernement territorial de surveiller les espèces chassées, estime-t-il.

« Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dispose de très peu de fonds pour la recherche ou la surveillance de la faune sauvage. Ainsi, si vous interrogez un de leurs biologistes, ils vous diront qu'ils dépendent fortement des pourvoyeurs des montagnes Mackenzie pour ce type d'informations », précise M. Molnar.

Le ministère de l'Environnement et des Changements climatiques n'a pas fait de mises à jour récentes concernant l'estimation globale de la population de grizzlis dans les Territoires du Nord-Ouest. Tania Oosting, directrice des Affaires publiques et des communications pour ce ministère, a aussi indiqué que le GTNO ne mène pas d'enquêtes régulières à l'échelle du territoire.

Cependant, des études ponctuelles dans des régions spécifiques où il existe des préoccupations en matière de gestion, telles que la construction de nouvelles routes, les quotas de chasse ou l'activité minière, sont mises en place. M^{me} Oosting reconnaît que ces études fournissent des informations locales importantes, mais ne sont pas suffisamment étendues pour être appliquées à l'ensemble du territoire. Une étude sur la mortalité des grizzlis causée par l'homme est en cours grâce à des enquêtes auprès des chasseurs, des rapports de conflits et des retours d'écologiques.

CIBLER LES MÂLES

Lors d'une excursion de chasse au grizzli, seuls les individus âgés ou en fin de vie sont ciblés. Les guides qui accompagnent les clients sont expérimentés et peuvent, en observant les grizzlis, déterminer si l'individu est âgé ou non, explique M. Molnar.

« Les vieux ours ont une grosse tête carrée. Ils sont physiquement complètement développés, et ont une démarche plus chaloupée, plus lourde. Et puis il y a leur taille et leur apparence générale, nous sommes donc devenus très doués pour déterminer le sexe et l'âge des animaux. »

Dans la région d'Inuvik et Tuktoyaktuk, mais aussi à Paulatuk, la chasse au trophée du grizzli arctique est possible. La compagnie de pourvoyeurs, appelée Canadian High Arctic Adventures basée à Inuvik, emmène ses clients à la chasse de printemps de mi-avril jusqu'à la fin du mois de mai. Dans la région de la collectivité Paulatuk, la chasse d'automne est aussi possible du 1^{er} septembre à mi-octobre. Pour Gary Adams, coassocié de la compagnie, les expéditions de chasse se concentrent au maximum sur les mâles.

« Nous chassons généralement six à huit ours par an dans une très grande zone. Nous cherchons toujours à chasser des ours mâles matures, mais nous avons chassé quelques vieilles femelles qui ne



Courtoisie

Gary Adams, ici avec un carcajou, est coassocié de la compagnie de pourvoyeurs Canadian high arctic adventures et accompagne ses clients lors de chasse au trophée du grizzli arctique dans le nord des TNO.

se reproduisaient probablement plus », a-t-il expliqué dans un message adressé par courriel à Médias ténois.

PEU DE DONNÉES À JOUR

Selon le gouvernement fédéral, la région des monts Mackenzie mérite un suivi plus assidu sur les populations de grizzlis. Même si les récoltes annuelles moyennes sont faibles dans cette zone et que la chasse par les non-résidents y est interdite, « l'estimation de la population pour cette région remonte à un certain temps, et il faudrait la revoir ».

Néanmoins, M. Molnar ne se dit pas inquiet, car les grizzlis sont nombreux et ont un taux de reproduction très élevé et un taux de survie élevé. « Nous voyons

des grizzlis âgés de 30 ans ici. Lorsque vous voyez des ours aussi âgés, cela signifie qu'ils disposent d'un habitat exceptionnel. »

Pour le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), plusieurs facteurs liés aux activités humaines sont à prendre en considération. La progression rapide des altérations des habitats associée à l'exploitation des ressources, combinée à une très faible densité d'ours et à la vulnérabilité des populations, sont les principales inquiétudes. Ces dernières devraient mener à une estimation des populations et de leurs besoins en matière d'habitat.

Cet article est le deuxième d'une série de trois à paraître prochainement

Le Nunavut et les TNO unissent leurs efforts pour la protection du caribou

© Pixabay/Cheerfully_lost

Les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ont signé un protocole d'entente concernant la coopération sur la gestion des hardes de caribous entre les deux territoires.

Nelly Guidici

Ce protocole, signé le 28 août dernier à Iqaluit, a pour but de gérer et de protéger les populations de caribous à travers une collaboration panterritoriale renforcée.

L'entente prévoit notamment un partage de données et d'informations recueillies lors des recensements et des projets en lien avec cette espèce.

Elle vise aussi à poursuivre l'élaboration de programmes de recherche ou de gestion des prédateurs dans les aires de répartition du caribou de la toundra, si cette démarche s'avère pertinente.

Pour David Joanase, ministre de l'Environnement au gouvernement du Nunavut, ce protocole d'entente représente un engagement mutuel envers la conservation du caribou. « Loin de se borner à un simple échange d'informations, elle illustre notre dévouement à garantir des populations de caribous saines et stables, aujourd'hui et demain », a-t-il déclaré.

La protection du caribou est essentielle pour Jay MacDonald, ministre de l'Environnement et du Changement climatique au sein du GTNO.

« Le caribou n'a pas conscience des frontières humaines. Nos mesures de protection devraient, elles aussi, les transcender. »

La collaboration élargie avec les gouvernements autochtones, les organismes autochtones, et les conseils de gestion est le point fort de cette approche pour M. MacDonald.

Cette entente devrait garantir que les générations futures puissent bénéficier d'une population de caribou saine.

AU CŒUR DE LA CULTURE INUITE

Les hardes de caribous de la toundra (Bluenose-Est, Bathurst, Ahlak, Beverly et Qamanirjuaq), ainsi que les hardes de caribous de Dolphin-et-Union et de Peary se trouvent tant aux Territoires du Nord-Ouest qu'au Nunavut et sont directement concernées par cette entente.

Le caribou est un élément essentiel de l'identité, de la culture et de la sécurité alimentaire du Nunavut, rappelle M. Joanase. Mais les changements rapides observés dans le Nord, alors que l'Arctique se réchauffe quatre fois plus vite que le reste du monde, posent un risque sur ces populations.

Le caribou de la toundra et le caribou de la forêt boréale sont deux espèces classées à risque par le secrétariat des espèces à risque des TNO. De plus, les hardes de caribous Dolphin-et-Union sont classées en danger. La réduction de l'étendue, de l'épaisseur et de la durée de la glace de mer due au changement climatique a des répercussions sur la migration et la répartition de ces deux hardes.

Le caribou de la toundra et le caribou de la forêt boréale sont deux espèces classées à risque par le secrétariat des espèces à risque des TNO.

En effet, lorsque la migration se fait sur la glace de mer en formation, la traversée devient dangereuse. D'autant plus avec le changement climatique qui entraîne une augmentation des précipitations hivernales et des cycles de gel-dégel. Ces nouveaux phénomènes, qui peuvent laisser une croute de glace sur le sol, empêchent les caribous d'atteindre leur nourriture. Enfin, la prédation par les loups et les grizzlis est aussi une menace, selon le secrétariat, et a soulevé des inquiétudes dans les collectivités.

Les caribous semblent donc frappés de plein fouet par les effets du changement climatique et font face à des risques liés à la migration dans un environnement arctique en pleine mutation.



David Joanase, ministre de l'Environnement au gouvernement du Nunavut et Jay MacDonald, ministre de l'Environnement et du Changement climatique au sein du gouvernement des TNO, ont signé un protocole pour mieux protéger les caribous.

ÉQUILIBREZ votre vie. VIVEZ pleinement.



Venez travailler avec nous!

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) offre des programmes et des services à plus de 44 000 résidents répartis dans 33 collectivités à travers les Territoires du Nord-Ouest. Pour remplir cette mission, nous avons besoin d'une équipe talentueuse et diversifiée d'employés dévoués et représentatifs du public que nous servons.

Faire carrière au GTNO, c'est saisir l'occasion d'avoir un métier qui a du sens, tout en bénéficiant d'un généreux salaire et d'avantages sociaux intéressants (retraite, congés payés, assurance-maladie).

Consultez le site www.travaillezaugtno.ca dès aujourd'hui. Découvrez les dernières offres d'emploi et rejoignez notre groupe de talents afin de recevoir des avis automatiques pour les postes qui vous intéressent.



www.travaillezaugtno.ca

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

L'Aiglon, 12 septembre 2025

LES AS DE L'INFO



Faites du sport et non la guerre!

Comme tu le sais, le sport, c'est bon pour la santé. Mais ce n'est pas tout! Selon un groupe de chercheurs à l'Université du Québec à Montréal (l'UQAM), le sport peut aussi contribuer à la paix, au développement des pays et même... à protéger l'environnement! Comment? Tegwen Gadais, le professeur qui dirige ce groupe de chercheurs, nous explique.

MAXIM OUELLET

Tegwen est professeur d'activité physique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Auparavant, il a voyagé dans le monde pour aider les enfants et les jeunes à avoir une vie meilleure grâce à l'activité physique. Maintenant, il est coresponsable d'un grand projet appelé la Chaire Sport pour le développement, la paix et l'environnement. Ça nous a intrigués. On lui a posé des questions!



COURTOISIE

Tegwen Gadais est coresponsable d'un grand projet appelé la Chaire Sport pour le développement, la paix et l'environnement.

Le savais-tu ?

Pendant la Première Guerre mondiale, en 1914, des soldats ennemis ont arrêté de se battre à Noël. Au lieu de se tirer dessus, les soldats se sont rejoints sur le champ de bataille pour jouer au soccer et échanger de petits cadeaux. La guerre a repris ensuite, mais c'était un moment de paix au milieu des combats qui a marqué les esprits.

Comment le sport peut-il favoriser la paix?

« Le sport peut faire des choses que même les grands chefs de pays n'arrivent pas toujours à faire », dit Tegwen Gadais. Par exemple, le sport aide les gens à se rencontrer, à partager et à devenir amis. Même dans les pays en guerre ou très pauvres, les enfants peuvent jouer en se courant les uns après les autres, ou en se fabriquant un ballon.

Comment le sport peut-il favoriser le développement ?

Tegwen m'a donné l'exemple d'un beau projet québécois qui aide des gens très loin, en Afrique ! C'est l'organisme Cyclo Nord-Sud, qui récupère de vieux vélos, qui les répare, et qui les envoie au Togo.

« Là-bas, les vélos aident beaucoup. Des gens peuvent les vendre, donc ça crée du travail. À vélo, les jeunes peuvent aller à l'école plus facilement, et les agriculteurs peuvent

apporter leurs fruits et légumes au marché », explique Tegwen. C'est toute la communauté qui en bénéficie !

Comment le sport peut-il favoriser l'environnement ?

Les vélos, comme ceux de Cyclo Nord Sud, créent bien moins de pollution que les autos. « C'est en répétant ce genre de projet ailleurs dans le monde que le sport en vient à améliorer l'environnement », souligne Tegwen.

Les changements climatiques ont un impact sur l'activité physique. Par exemple, il arrive que des terrains de sport soient inondés, ou que des vagues de chaleur nous empêchent de jouer dehors. Tegwen rappelle qu'il faut faire attention à la planète si on veut continuer à faire du sport dans de bonnes conditions. Pour cela, il faut aussi faire attention à ce qu'on achète. Par exemple, pas besoin d'avoir quatre paires de souliers de course, une seule suffit ! Il faut essayer d'utiliser juste ce dont on a vraiment besoin.



PHOTO 123RF



LES AS DE L'INFO



CAPTURE D'ÉCRAN YOUTUBE

Bruno Mars et Rosé dans le vidéoclip APT.



APT. désignée chanson de l'année!

APT APT... APT APT... A-t-on besoin d'en dire plus? Cette chanson de Bruno Mars et de Rosé a joué TOUT l'été. Dimanche soir, lors d'un gala de musique aux États-Unis, appelé les MTV Video Music Awards, APT. a gagné le prix de la chanson de l'année! Parlons de cette chanson que certains adorent, que d'autres trouvent insupportable... mais que tout le monde a dans la tête!

MARIE BERNIER

Tout d'abord, une mise au point : malgré la sonorité du titre en français, la chanson APT. ne parle pas d'une fille qui a un problème de flatulences... Désolée, blague facile.

En fait, ces trois lettres ont deux significations dans la chanson. En anglais, « apt » est l'abréviation d'appartement. En Corée du Sud, c'est aussi le nom d'un jeu populaire.

La chanson contient d'autres mots en coréen. C'est parce que c'est un duo entre le chanteur américain Bruno Mars et Rosé, qui est membre du groupe de K-pop hyper-populaire Blackpink, originaire de la Corée du Sud.

Chanson de l'année!

Dimanche soir, Rosé est montée sur la scène des MTV Video Music Awards pour accepter le prix de la chanson de l'année pour APT. Dans son discours, en anglais et en coréen, elle a dédié ce prix à l'adolescente de 16 ans qu'elle était, et qui rêvait de devenir artiste.

Fait amusant : dans la catégorie de la chanson de l'année, Bruno Mars était en compétition avec... lui-même! En effet, une autre de ses chansons, Die With A Smile, cette fois en duo avec Lady Gaga, était aussi en nomination! Mais c'est la très entraînante (et répétitive) APT. qui a gagné la récompense!



ANGELA WEISS,
AGENCE FRANCE-PRESSE

Rosé pendant son discours de remerciement
aux MTV Video Music Awards.



Le Grand Bain : une comédie bienveillante signée Gilles Lellouche

Cette semaine, je vous propose de partir à la découverte du film *Le Grand Bain*, une comédie originale qui bouscule les codes du genre. Les interprétations sont justes et émouvantes, avec une mention particulière pour Philippe Katerine, véritable fil conducteur du film. Le film est actuellement disponible gratuitement sur la plateforme Ici.tou.tv

Marion Perrin

Avec *Le Grand Bain*, présenté hors compétition au Festival de Cannes en 2018, Gilles Lellouche signe son premier film en solo derrière la caméra. Un pari audacieux, mais réussi pour le réalisateur. Cette comédie tendre et bienveillante a conquis le public, séduisant plus de quatre millions de spectateurs lors de sa sortie en salle. Porté par une distribution cinq étoiles – Guillaume Canet, Jean-Hugues Anglade, Benoît Poelvoorde, Mathieu Amalric, Leïla Bekhti, Virginie Efira ou encore Philippe Katerine – *Le Grand Bain* donne un plaisir fou de voir cette petite troupe se jeter à l'eau.

Le film suit plusieurs hommes au bord de la dépression – Bertrand, Simon, Marcus, Laurent et quelques autres – qui tentent tant bien que mal de donner un sens à leur quotidien morose et sans éclat. Dépressifs, paumés ou simplement usés par la vie, ils trouvent refuge dans une activité pour le moins inattendue : la natation synchronisée masculine. Entraînés par une ancienne nageuse de haut niveau – tout aussi dépressive – ils vont faire le pari de participer aux championnats du monde de la discipline. Cette bande d'amateurs, pas très gracieuse, apprend à se découvrir et trouve, à travers cette activité improbable, un pont vers leur reconstruction sociale.

Le Grand Bain offre une performance collective remarquable. Chaque acteur incarne un personnage singulier, avec ses propres fêlures et son propre parcours, et tous parviennent à exister ensemble sans jamais s'effacer les uns derrière les autres. Cette justesse d'interprétation donne au film une dimension profondément humaine. Mention spéciale à Philippe Katerine, bouleversant et irrésistible dans son rôle d'homme lunaire, qui apporte le fil conducteur entre tous les protagonistes de cette histoire. Mais ce qui rend le film encore plus réussi, c'est son humour finement dosé : jamais potache, toujours léger. Il trouve l'équilibre parfait entre éclats de

rire et moments d'émotion sincère. On rit, on sourit, et on s'attache à ces personnages maladroits et touchants. Inspiré d'une histoire vraie, Gilles Lellouche séduit en choisissant de faire découvrir un sport jusqu'à présent enfermé dans des clichés de genre.

« *Un carré ne rentrera jamais dans un rond* » : cette réplique, prononcée au début du film, illustre parfaitement l'idée qui traverse le récit. Celle qu'il n'est pas nécessaire de rentrer dans les cases pour trouver sa place, mais qu'il suffit de rencontrer les personnes qui nous ressemblent.



L'ESSOR DE LA MUSIQUE CLASSIQUE AU MODERNISME

Oscar Aguirre

38

Dans un système de notation à la fois tonal et modal, le ton occupe une place centrale. Il désigne une valeur acoustique discrète qui, mise en relation avec une autre, forme un intervalle sonore incluant un demi-ton. Entre un ton et un demi-ton, il existe des microtons ou micro-intervalles. L'échelle heptatonique, composée de sept degrés répartis en cinq tons et deux demi-tons, constitue ce qu'on appelle une gamme diatonique.

Depuis la période baroque, deux instruments privilégiés par les compositeurs occidentaux et les analystes de la musique tonale sont le piano-forte et la guitare à frettes. L'ambitus sonore du piano couvre sept octaves. Les touches blanches produisent les sons allant de do à si de manière progressive (Do 0 – Si 8), organisés en sept gammes diatoniques. Cela implique sept toniques, c'est-à-dire les notes fondamentales qui structurent les compositions tonales et modales. Les touches noires correspondent aux demi-tons, qui peuvent être à la fois le bémol de la note précédente et le dièse de la note suivante. Lorsqu'une gamme diatonique intègre ces altérations (bémols et dièses), on obtient une gamme chromatique, constituée de douze toniques, peu utilisée avant l'essor de la musique classique puis du modernisme.

Dans ce cadre, les tons et demi-tons sont souvent abrégés par les lettres T et D. Elles servent à désigner la structure des gammes : la gamme majeure suit la formule T-T-D-T-T-T-D, et la gamme mineure la formule T-D-T-T-D-T-T. La gamme de do (centrée sur le do central du piano et ses touches blanches) est considérée comme la plus représentative des gammes majeures. De son côté, la gamme de « la » est la plus emblématique des gammes mineures.

En parallèle et en complément du paradigme tonal, le paradigme modal s'est développé dès le Moyen Âge, particulièrement à travers le chant grégorien. Sept modes sont devenus les plus représentatifs, chacun construit à partir d'une tonique donnée : Ionien (do), T-T-D-T-T-T-D, Dorian (ré), T-D-T-T-T-D-T ; Phrygien (mi), D-T-T-T-D-T-T ; Lydien (fa), T-T-T-D-T-T-D ; Mixolydien (sol), T-T-D-T-T-D-T ; Éolien (la), T-D-T-T-D-T-T ; Locrien (si), D-T-T-D-T-T-T.

Nous avons vu dans ces paragraphes, comme dans l'article précédent, les notions fondamentales qui forment la colonne vertébrale des paradigmes tonal et modal, lesquels ont soutenu l'édifice de la musique classique jusqu'à l'émergence du modernisme. En s'appuyant sur ces principes, le contrepoint apparaît comme un système d'écriture qui, au sein de la notation musicale, élabore des lignes mélodiques en les combinant sous l'arc de la consonance et de l'harmonie.

Les œuvres présentées dans cette rubrique sont diffusées sur les ondes du CIVR
103,5 FM les mercredis à 21 h et jeudis à 19 h ainsi que sur mediastenois.ca.